AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 1-7-70 070472

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE

(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)

Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

SUPPLEMENT N° 5 AU BULLETIN n° 117 de JUIN — 29 JUIN 1970 / n° 20

VIGNE

AVERTISSEMENT

Mildiou :

Sauf dans les vignobles qui, par suite d'orages locaux, ont reçu tout récemment une protection, il est nécessaire, la fleur étant dans la majorité des cas terminée, d'appliquer un nouveau traitement. Compte-tenu du stade végétatif atteint, on mettra en oeuvre soit un organique soit un organocuprique.

INFORMATIONS

Oïdium :

Ce cryptogame est toujours susceptible d'attaquer dans le vignoble. C'est pourquoi il est recommandé d'ajouter un soufre mouillable à la bouillie anti-mildiou.

Cochenilles :

Celles-ci semblent devoir être particulièrement abondantes. Il est cependant trop tôt pour intervenir. Nous indiquerons ultérieurement la période la plus favorable.

Vers de la grappe :

En particulier dans la Côte des Blancs, on observe actuellement de nombreux papillons ressemblant à la cochylis. Aucune intervention spéciale ne doit être envisagée.

GRANDE CULTURE

AVERTISSEMENT

Mildiou de la pomme de terre :

L'état sanitaire est jusqu'à présent excellent mais par suite d'une tubérisation tardive, il sera nécessaire de maintenir les cultures en végétation plus tard qu'en année normale. Il importe donc d'être particulièrement vigilant dans la protection contre le mildiou.

Il est conseillé d'appliquer un nouveau traitement avant le 4 juillet dans toutes les cultures de variétés sensibles à arracher après le 10 juillet.

INFORMATION

Doryphore de la pomme de terre :

Cet insecte peu fréquent ces dernières années est localement très actif, la période chaude que nous venons de traverser lui ayant été particulièrement favorable.

Ne pas manquer d'ajouter éventuellement à la bouillie anti-mildiou un produit insecticide. Plus de quinze produits figurent dans la liste publiée en début d'année. Le dimethoate n'est pas conseillé.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
R. PARIS - A. GODIN

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,
J. DELATTRE

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

P 324

T.S.V.P.

MESURES PREVENTIVES CONTRE LES RAVAGEURS DES GRAINS STOCKES

Des lots de grains sont chaque années contaminés par des ravageurs (charançons, teignes, sylvains...) qui pullulent dans les stocks de céréales après quelques mois d'entreposage, au point qu'ils déclassent la valeur marchande des lots et obligent les organismes stockeurs, à des opérations couteuses de désinsectisation.

Il inporte avant toute campagne céréalière d'effectuer :

- un nettoyage sérieux des locaux de stockage et du matériel de transilage : brossage des murs et des parois des cellules, balayage des poussières, aspiration si possible de tous déchets qui devront être brûlés et non "jetés" à l'extérieurs des batiments comme cela est fait trop souvent.

- désinfection des locaux, de leurs parois par pulvérisation, ou de produits aérosols (nélulisation) à l'aide des produits homologués à cet effet.

- désinfection de la sacherie qui sert souvent d'abris aux charançons.

H. de MEIRLEIRE.